



Manifeste de HomoEdu

AGLAE

(Version 2007)

Auteur : Philippe Clauzard

Suite au Manifeste d'Aglaé de 1999, la réactualisation de 2005, voici la nouvelle mouture 2007 sur notre thématique "l'homophobie et l'homosexualité à l'école", à l'aube d'une année électorale.



Tous droits réservés à HomoEdu.com 2000-2007

(Finalités éducatives)

Un retour sur l'étymologie du terme « pédagogue » ne laisse pas de s'interroger sur un paradoxe. Si dans l'Antiquité grecque, le pédagogue (de « païs » : l'enfant et « agôgné » : conduite) était l'esclave attaché à une famille conduisant l'enfant à l'école ; il devint progressivement un éducateur au sens moderne du terme. Tâche noble et essentielle dans une société humaine. Ce pédagogue n'en était pas moins un esclave paradoxalement sensé diriger, enseigner, autonomiser l'enfant. Un vrai paradoxe. De nos jours, sommes-nous toujours des esclaves dans un sens renouvelé du terme. Esclave d'une institution dans laquelle notre liberté de manœuvre est toujours relativement réduite. Esclave de normes sociales dont les valeurs sont fermées aux Différences. Esclave d'une hypocrisie ambiante dans une société qui se veut tolérante et ignore consciemment nombre d'interrogations existentielles sur soi et les autres afin que les étudiants demeurent en état d'ignorance, afin qu'ils demeurent à leur place, qu'ils correspondent au « rêve » que l'on a eu d'eux, qu'on puisse mieux les bâtir à notre image. Education « moule à gaufre » ou élève « pâte à modeler » ou élève autonome ? Education émancipatrice, responsabilisante ou contraignante, normalisante ?

Michel Develay écrit : « Etant donné ce qui est enseigné, vers quel type d'existence humaine tendons-nous ? - ou encore : quel est le monde que nous allons irréversiblement construire en enseignant ce que nous enseignons ? » [1] Olivier Reboul, en bon philosophe, répondait à la question de savoir ce qui vaut la peine d'être enseigné : « Ce qui unit et ce qui libère (...) pour intégrer chaque individu, d'une façon durable, à une communauté aussi large que possible. Et c'est bien pourquoi on enseigne les sciences plutôt que l'occultisme, un auteur sélectionné par l'histoire plutôt qu'un roman à la mode » [2].

Où cesse l'aliénation éducative ? Comment conduire l'élève à la liberté d'être, à la liberté de savoir, à la liberté de citoyenneté.

Force est de constater que programmation, didactique scolaire, et leçons-types sont cependant en phase avec la morale sociale mettant en exergue certaines données, en en dissimulant d'autres. Ainsi, certaines connaissances anciennes perdent de leur actualité et sont reléguées en périphérie des savoirs. D'autres ne demandent qu'à entrer sous la pression de groupes sociaux. La connaissance à transmettre est par nature évolutive. Elle se multiplie par deux tous les 5 ans ; le monde bouge chaque jour. Le savoir scolaire doit aussi suivre cette dynamique. Toutefois, l'institution scolaire résiste toujours aux mouvements par trop novateurs ou brutaux par frilosité ou peur des réactions parentales. Il lui faut toujours un temps d'adaptation un peu plus long qu'ailleurs, qu'une nouvelle idée ou réalité, tendance ait déjà fait son chemin et soit quasi majoritairement acceptée. La démarche sera toujours loin d'être révolutionnaire. Il faudra toujours du temps au temps, l'institution scolaire se montrant sourde ou peu empressée devant les agitateurs. Voyons la question du sexisme, l'apparition dans la loi scolaire de l'égalité entre homme et femme à favoriser dans les programmes et les établissements n'apparaît qu'en 1989, presque vingt ans après le développement du mouvement féministe en France. Les moyens didactiques et les nouvelles représentations des femmes dans les manuels scolaires restent cependant encore actuellement en deçà des espérances des féministes. Le sida, lui, par la situation d'urgence dramatiquement créée par ce virus aura obligé le ministère à plus d'audace, mais une audace très mesurée, des mesures parcimonieuses, incomplètes voire défailtantes. Dire que la Rue de Grenelle est une véritable forteresse n'est pas une simple formule, mais bel et bien une réalité. Et penser l'assiéger avec

nos questions d'inscription des questions homosexuelles dans les cursus scolaires est une tâche ardue.

L'éducation répond à un devoir d' « humanisation » de l'individu par un processus de transmission/ appropriation de comportements, de savoirs, de valeurs qui commence dès la petite enfance. La question sur le sens de l'éducation [1] apparut bien avant la naissance de la pédagogie moderne. A qui enseigner ? L'état, la famille, des spécialistes, les homosexuel,le,s ...aussi ! A qui enseigne t-on ? Des enfants de tous bords, des enfants normés ou "copie conforme", des jeunes fait d'une même souche, de milieux équivalents... des jeunes dont des différences de sensibilité, d'affectivité ou d'opinion (enfants de couples homos ou jeunes homos) peuvent s'exprimer. Que faut-il enseigner et comment ? Faut-il enseigner ce qui appartient à la périphérie sociale, ce qui est "différent", ou un peu en marge, faut-il se protéger de l'évolution des modes et choix de vivre, faut-il ignorer ce qui appartient à une orientation amoureuse qui n'est pas la plus commune ?

L'école a pour mission première de former l'individu, lui donner les outils de compréhension et d'adaptation au monde, de développer ses aptitudes intellectuelles, artistiques et sportives, d'acquérir une culture générale, et lui permettre d'exercer sa citoyenneté républicaine. L'enseignement vise donc une intégration professionnelle, sociale et citoyenne dans un monde fait de multiplicités. Ainsi, exige t-il que soit pris en compte toutes les composantes de la réalité de la personne, les diversités de sensibilité, d'affectivité et de sexualité, qui sont autant de diversités sociales. Lutter contre l'homophobie et le sexisme doit être une des finalités de l'école, parmi d'autres. Nous savons que l'éducation vise à l'émergence de sujets autonomes. Il est vrai qu'aux termes "maître, élèves, instruction, programmes, et instructions officielles" dominants jusqu'aux années 1960 se sont ajoutés dans les années 1970/80 ceux d' "enseignant, formateur, éducation, enseignement". L'école est devenue un lieu de transmission des savoirs et une instance de socialisation essentielle. Les programmes officiels actuels précisent que l'école doit participer à la formation de la personnalité, à la construction d'une culture, à la formation du citoyen responsable qui agit dans les affaires de la cité, et sait prendre sa destinée en main.

Aborder l'homosexualité à l'école, au collège, et au lycée (de manière adaptée), c'est offrir la possibilité de se construire en tant qu'individu à qui est ou sera un jeune homosexuel,le ou bisexuel,le avec des informations utiles, des modèles identificatoires positifs, un homo-épanouissement possible. C'est leur permettre de se réaliser pleinement, de s'épanouir sans subir d'ostracisme ou se dérober à soi-même ou aux autres. C'est aussi leur donner la possibilité à des enseignants homosexuels d'être pleinement eux-mêmes sans ostentation, ni censure. C'est permettre aux jeunes homosexuels ou bisexuels de s'intégrer pleinement dans le tissu social. Aborder l'homosexualité à l'école, c'est apprendre aux jeunes hétérosexuel,le,s le respect des gays et lesbiennes, les aider à vivre, côtoyer, travailler avec les homosexuels sans préjugés, ni malaises...

(Ambitions éducatives)

Selon les experts, la meilleure façon de traiter les problèmes et les difficultés nés de la différence est d'identifier, reconnaître et discuter les différences. La recherche nous apprend qu'il existe deux niveaux d'éducation qui forgent l'individu. Un niveau d'éducation primaire, transmis par les valeurs et habitudes d'être et de pensée familiale qui semblent innées (à tort) et immuable, très fortement ancré chez l'individu et qui sont au centre de l'image que nous

avons de nous-mêmes. Contrairement au niveau d'éducation secondaire formé par l'éducation scolaire, les enseignements, la religion... qui peuvent être modifiées, les valeurs primaires affectent, selon les chercheurs Loden et Judy Rosener, les débuts de notre socialisation, plus tard notre accomplissement adulte et donnent forme à notre vision du monde. Les stéréotypes culturels, les préjugés, les crispations morales appartiennent généralement à ce niveau éducationnel. C'est à ce stade que tous les efforts des éducateurs devraient se conjuguer pour tenter de modifier les visions discriminantes que subissent les jeunes comme les adultes homosexuels. Il nous semble dès lors nécessaire de travailler dans le secteur scolaire avec tous ses acteurs et partenaires, les organisations de parents d'élève, et plus particulièrement les professeurs pour fournir une information aux familles, aux parents, et aux élèves au travers de discours adaptés à leurs âges et aux disciplines enseignées ; de fournir des formations permettant de s'informer sur les questions homosexuelles et bisexuelles, et de clarifier ses propres valeurs humaines, et professionnelles afin d'aborder plus sereinement ce qui appartient encore au monde du tabou, du non-dit, ou des préjugés. Etre en mesure de contester rigoureusement la hiérarchisation des sexualités et des sexes, la construction sociale de chaque genre, les notions de normes et déviance, d'essentialisme et de constructivisme...

Naturellement cela s'accompagne d'une réelle inscription de l'homosexualité à bon escient dans les programmes et cursus scolaires et un travail en direction des familles qui participent naturellement à l'éducation de leurs enfants et plus encore sur de tels sujets. Un effort considérable est à déployer afin que les familles revisitent les idées reçues et stéréotypes culturelles, leurs valeurs familiales et personnelles, résistent à des représentations intimes qui séparent les individus selon des conceptions sur le genre, la sexualité, la masculinité, le pouvoir, l'exclusion... Un vaste corpus de réflexions, une vaste didactisation en vue des familles est à mettre en œuvre. Des campagnes de prévention contre l'homophobie devraient paraître dans les espaces publiques et médiatiques, à l'image des campagnes existantes sur le racisme et la xénophobie...

Il convient d'encourager l'élaboration des « chapitres oubliés », les organismes pédagogiques oeuvrant dans des démarches éducatives spécifiques, les bibliothèques scolaires à posséder des documents donnant une image positive de l'homosexualité. Des personnes relais formées devraient aussi pouvoir répondre aux demandes personnelles des jeunes homosexuels (infirmières, psychologues, animateurs, aide-éducateurs, assistantes sociales). Les règlements scolaires devraient enfin garantir le respect des différences incluant celles des gays, lesbiennes et bisexuels. Des conférences devraient être organisées lors de journée ou semaine de Défense des personnes homosexuelles. La convention internationale des Droits de l'Enfant devrait aussi spécifier les questions relatives à l'homosexualité et bisexualité dans ses attendus.

On peut dès lors imaginer des ateliers d'écriture de séquences éducatives par disciplines d'enseignements entre professeurs et spécialistes didactiques (Voir en annexe, « les savoirs à l'école »), ainsi que des tables-rondes de présentation de mallettes pédagogiques en instance de réalisation (voir la mallette Vivre ses différences, de Couleurs Gaies de Metz).

La thématique « homosexualité et homophobie » à l'école doit être incluse dans les formations initiales et continue au métier d'enseignant.[1] Si des circulaires ministérielles ont posé les jalons d'une possible ouverture de l'enseignement sur cette question, il reste à construire une formation cohérente sur un sujet sensible qui convoque une autre perception et posture enseignante que l'étude par exemple des œuvres de Ronsard. Nous imaginons une formation axée sur trois principes :

une formation « théorique » avec conférences, exposés, explications, films avec des experts débouchant sur des discussions pour développer des démarches pédagogiques pertinentes selon les disciplines et les niveaux d'enseignement.

une formation pratique, voire « tripale » avec des études de cas et surtout des « jeux de rôle » ou de mises en situation sur ce que vivent les homosexuels victimes de préjugés, d'ostracisme, de discriminations ou de violences verbales et physiques. Il s'agit que l'enseignant lambda ressente la grande injustice et la souffrance, le déni d'existence qu'il peut résulter de certaines situations pénibles pour les gays et les lesbiennes et se trouve ainsi motivé pour aborder le sujet et en parallèle bousculer ses propres représentations et préjugés, mette « au clair » ses valeurs personnelles, professionnelles et éducatives face à l'homosexualité. Un vrai travail de fond.

une formation « rencontre » avec des associations homosexuelles, des gays et des lesbiennes venant témoigner de leurs expériences, de leurs vécus et qui démystifie l'homosexualité, les homosexuels, les modes de vie des gays et des lesbiennes.

(Sur le terrain)

En bref, cette ambition éducative s'articule autour des points suivants :

1-Oser éduquer contre l'homophobie dès le plus jeune âge (école maternelle), à la racine de la formation des préjugés. Présenter aux petits enfants des albums, des coloriages faisant l'éloge de la diversité du monde (gens de couleur, couples homos/hétéros, grands-petits-gros, tenues vestimentaires variées, etc.). Travailler également la notion de genre masculin/féminin. Etre conscient des enjeux communs au sexisme, à l'hétérosexisme et à l'homophobie...

2-Sensibiliser les enfants à l'homophobie et à l'homosexualité avec des mots simples qui sont à leur portée ; leur parler de relations et d'amour. Employer des mots et des situations positifs. Leur permettre de poser toutes les questions au moyen de méthodes appropriées. Déramatiser le sujet auprès des parents lors de réunions préalables. Dépassionner le débat en utilisant toutes informations valides. Faire disparaître tout sentiment de malaise ou de honte d'en parler. Choisir des exemples concrets. Organiser des réunions d'information à l'égard des familles pour éviter tous conflits, préférer le débat...

3-Mettre un visage sur l'homosexualité : histoire, personnages célèbres, visibilité et coming-out, engagement des homosexuels célèbres vivants. S'appuyer sur des articles de presse, des films documentaires, des longs ou courts métrages...

4-Aborder les sujets gays et lesbiens en s'appuyant sur des situations quotidiennes, des films, des livres et articles. Profiter aussi des événements d'actualité. Inviter des homosexuel-le-s à témoigner de leur vie quotidienne, à ses côtés après un cours ayant abordé les questions gays et lesbiennes. Organiser une Semaine sur l'exclusion homophobe : films, débats, conférences.

5-Et bien sûr- plus largement - inclure la thématique de l'homophobie et de l'homosexualité - bisexualité dans les programmes d'éducation sexuelle, d'éducation à la citoyenneté et d'éducation culturelle. Faire lire et étudier des œuvres romanesques évoquant l'homosexualité ou présentant des personnages homosexuels... Penser à une transversalité de cette thématique, à son développement dans d'autres disciplines, travailler avec des professeurs aux

compétences et savoirs disciplinaires différents pour des productions de type interdisciplinaires ou pluridisciplinaires... 6-Encourager les élèves à créer des clubs entre pairs pour la défense des droits humains ou l'aide aux jeunes homosexuels, favoriser l'expression de messages de respect et d'actions y concourant de la part des jeunes...

7-Lancer dans l'établissement un atelier de réflexion pour les personnels sur la question de l'hétérosexisme ; introduire le respect des gays et lesbiennes, la lutte contre les actes et propos homophobes dans le règlement intérieur de l'école...

8- Former des personnes relais pouvant répondre aux demandes personnelles des jeunes homosexuels ou en questionnement (infirmières, psychologues, assistantes sociales, assistants d'éducation...)

De plus :

Beaucoup de personnes veulent sincèrement construire un environnement plus sûr, une projection dans leur avenir plus sereine, des possibilités d'identification positive, une réduction de l'homophobie et une meilleure reconnaissance sociale de l'homosexualité, des espaces d'échange... pour les jeunes gais et lesbiennes. Mais ils ne savent pas comment s'y prendre... Or, il y a quantité d'interventions scolaires à imaginer : en classe, dans les programmes scolaires, au sein des activités extra-scolaires, dans des clubs de proximité...

Deux questions pour agir :

Comment faire pour que les autres ne fustigent pas les gays et les lesbiennes dans le cadre d'une éducation qui oeuvre pour le respect des homosexuels ?

Comment peut-on développer une image favorable de soi-même lorsqu'il se révèle en soi des désirs pour des personnes de son propre sexe dans un environnement uniquement marqué par le couple Ken et Barbie, Hélène et les garçons, Lauren Bacall et Humphrey Bogart, le dernier chanteur à la mode et sa jolie romance avec une jeune-belle-fille-top-model que l'on relate jusqu'à plus soif dans les magazines pour adolescent ou sur les stations de radio. Que reste t-il pour les jeunes qui sont différents ? Qu'apporte alors l'école ? Quel autre modèle, quelle autre romance homo-amoureuse proposer aux jeunes gais et lesbiennes ? Quel enseignant "sort du placard" pour affirmer que notre monde est bien plus complexe qu'homogène et ne peut se comprendre à la seule loupe de la pensée unique hétérosexuelle et hétérosexiste ? Ce que la littérature doit à l'homosexualité, ce qu'elle fut au fil des âges et sa contribution au progrès humain, et ce en quoi la discriminer et la stigmatiser perpétue une injustice digne d'un ordre totalitariste dont l'ultime visée aboutit toujours à la purification de toutes les différences quelles qu'elles soient... n'est jamais exposé et discuté en classe. Des parents de jeunes homosexuels s'indignent. Que fait l'école ? Pourquoi nous a t-elle pas préparé à ce matin où mon fils/ma fille m'a appris son amour pour une personne de sexe identique, m'a révélé ses amours homosexuelles que j'aurais alors préférées ne jamais entendre. Le tabou fait le silence. Le tabou fait la clandestinité. Le tabou fait la timidité. Le tabou fait la frilosité.

[1] Ibid. [1] Parler d'éducation exige aussi de strictes définitions, prenons celle de Jacques ARDOINO : « *De par sa racine enrichi, parce qu'altéré, par l'effet de parentés étymologiques (educare/educere), le terme éducation évoque l'action de nourrir (sans doute*

pour élever) et le passage d'un stade (de développement) à un autre. C'est une fonction sociale, par laquelle une communauté, une collectivité large (pays, nation, société) entend faciliter, permettre, ou induire l'adaptation de tous ses membres, notamment des plus jeunes, aux règles de vie (personnelle, professionnelle, civique), aux normes, aux valeurs déjà établies, et plus généralement encore, à la condition humaine. C'est donc toujours une intégration, tout à la fois : entrée dans la société et entrée dans la vie, qui est ainsi, profondément visée. (...) Mais, en revanche, et cela la rend naturellement contradictoire, l'éducation visera également, de façon seulement moins évidente le progrès, et, par conséquent, le développement d'une capacité de transgression par rapport à ce qui est déjà là. (...) La plupart des grands problèmes, dits "de société" sont, aussi, avant tout, des problèmes d'éducation, notamment par les échelles de temps auxquelles ils se rapportent."
Jacques Ardoino, professeur émérite en Sciences de l'éducation, Université Paris 8.

[2] Olivier Reboul, *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Paris, PUF, 1980.



Propositions du Collectif HomoEdu pour 2007

(Revendications altersexuelles d'HomoEdu.com 2007)

lundi 14 mai 2007, par [homoedu](#), [Lionel Labosse](#), [Philippe Clauzard](#)

Ces propositions du Collectif HomoEdu concernent uniquement la pédagogie. Les revendications concernant les enseignants altersexuels sont du ressort des syndicats. À l'ouverture de la campagne électorale pour la Présidence de la République et les élections législatives, nous entendons que ces propositions sur la prise en compte par l'école de la diversité sexuelle et de la lutte contre le sexisme et l'homophobie, fassent l'objet de débats qui sortent de l'univers des spécialistes de la pédagogie, pour conduire à des réflexions les familles et les usagers des services publics ainsi que les lycéens et étudiants concernés au premier chef. Lutter contre l'homophobie, c'est bien ; promouvoir la diversité sexuelle, c'est mieux !

La tendance actuelle consistant à multiplier les actions ponctuelles et ciblées de lutte contre les discriminations nous semble discutable pour deux raisons. Premièrement, les différentes communautés visées sont cantonnées au statut de victimes, au risque, pour certaines, de se refermer sur leur catégorie et d'ignorer les autres, et pour ceux qui ne font partie d'aucune catégorie, de se sentir soit supérieurs ou chanceux dans le meilleur des cas, soit rejetés ou victimes de « francophobie » ou d'« hétérophobie » dans le pire des cas. Une conception globale des actions de lutte contre les discriminations, stéréotypes et préjugés, est le meilleur moyen d'éviter le « communautarisme ». Faire comprendre aux uns et aux autres que l'on ne peut pas être « contre le racisme » en étant d'autre part homophobe ou islamophobe ou antisémite ou sexiste. La deuxième raison est que toutes ces actions « contre » sont psychologiquement négatives. Il serait préférable de réfléchir en « pour ». Par exemple, plutôt que de se contenter de punir les élèves qui stigmatisent les altersexuels, agir « pour » intégrer au contenu de notre enseignement la culture homosexuelle, autant que les cultures des différentes communautés qui constituent la France. L'homophobie passive, le tabou, peuvent être vaincus à moindre frais par une politique volontariste.

► **Proposition n°1** Les questions altersexuelles doivent être intégrées à toutes les actions globales concernant le racisme, pour que cesse la discrimination dans les discriminations. Par exemple, la « semaine de lutte contre le racisme » gagnerait à être transformée en une « semaine contre les préjugés » ou mieux, en une « semaine de découverte de l'autre ». On pourrait imaginer dans les établissements des concours récompensant des exposés d'élèves, des fêtes de la diversité... Autre exemple : la célébration de la libération des camps de concentration cesserait d'omettre la présence d'homosexuels dans lesdits camps, etc. Enfin la question de « l'autre » permettrait d'intégrer les catégories trop souvent oubliées (personnes handicapées ou malades, transgenres, gros, sourds, tziganes, prisonniers...). On oublie que pour un élève, le fait d'avoir un membre de sa famille en prison par exemple, est aussi ressenti comme discriminant. Voir l'excellent concours [Scénarios contre les discriminations](#) lancé par le Crips et le Geps, qui va dans ce sens.

► **Proposition n°2** La formation des enseignants (comme cela se fait de plus en plus, heureusement), doit intégrer une réflexion sur l'importance de ces questions dans la psychologie des élèves de tout âge, de façon à encourager les enseignants à aborder les thèmes altersexuels dans leurs cours sans fausse pudeur. Contrairement à une idée reçue, il ne s'agit pas de traiter la question à la sauvette par un débat improvisé quand on se rend compte qu'un élève est victime d'injures, mais de rendre couramment visibles les altersexuels dans l'enseignement pour que tous les élèves (et les enseignants) intègrent l'altersexualité dans leurs schémas de pensée. Dans le même ordre d'idée, parler en classe de sexualité en général, d'une sexualité liée au plaisir et non à la reproduction, devrait être selon nous la marque forte d'un enseignement laïc dégagé des interdits religieux. Il faut en finir avec l'hypocrisie actuelle qui consiste, dès qu'un enseignant se permet d'aller plus loin que de condamner l'homophobie, dès qu'il se met à évoquer en termes positifs la diversité sexuelle, à le taxer de prosélytisme ou de communautarisme.

► **Proposition n°3** Pour rattraper un indiscutable retard, les CDI des établissements du secondaire et les bibliothèques des écoles, y compris dans l'enseignement privé, doivent être encouragés par une circulaire à fournir aux élèves des ouvrages concernant l'altersexualité adaptés à leur niveau (voir la [sélection HomoEdu](#)). De même, les comités de sélection de « Collège au cinéma » et de « Lycéens et apprentis au cinéma » devraient être encouragés à choisir de temps en temps des films qui ne soient pas à 100 % hétérosexuels, comme cela a toujours été le cas jusqu'à présent. Voir par exemple la sélection de courts métrages « Qu'en dira-t-on » initiée par Eve Lê-Quang, pour le ministère de l'agriculture (à destination des lycées agricoles).

► **Proposition n°4** Favoriser et financer des rencontres soit avec des militants associatifs, soit avec des écrivains ou artistes de tous horizons permettant d'aller à la découverte de l'autre et de combattre les préjugés. En ce qui concerne les préjugés contre les altersexuels, ce type de rencontre est d'autant plus important que, concrètement, la plupart des élèves n'ont jamais rencontré « en vrai », en dehors de la télévision, des altersexuels, et pu discuter avec.

► **Proposition n°5** Les numéros des lignes d'aide aux jeunes (Ligne Azur) doivent être affichés dans les établissements scolaires publics ou privés.

► **Proposition n°6** Encourager les éditeurs de manuels scolaires à intégrer de façon volontariste et visible toutes les communautés, y compris altersexuelles, que ce soit dans le contenu pédagogique (histoire-géographie, lettres, S.V.T., philosophie...) ou dans les énoncés de problèmes ou l'iconographie. Valoriser les meilleurs manuels dans ces domaines, en commençant par ceux qui évitent les stéréotypes sexistes. En lien avec la HALDE, une association pourrait créer un « palmarès des manuels les plus respectueux de la diversité humaine », de façon à faciliter le choix des enseignants.

► **Proposition n°7** Les règlements intérieurs des établissements pourraient contenir un article encourageant les élèves (et enseignants) à prendre conscience d'une nécessaire auto-censure des propos sexistes, homophobes, et vexants envers tous les types de communautés, y compris par exemple les insultes motivées sur l'apparence physique, sans que cela prenne l'ampleur d'une censure de tout humour, de toute opinion ou de toute critique, d'une sorte de terrorisme de la pensée ou du langage. Pour ce faire, cet article devrait rappeler que ces insultes ne sont pas seulement des mots, mais qu'il existe dans les établissements des élèves et des adultes altersexuels, et qu'ils ont droit au respect. La particularité de l'insulte homophobe est qu'elle

est souvent une manifestation d'homosexualité refoulée. La prise de conscience et le travail éducatif nous semblent devoir primer la volonté de punir.

► **Proposition n°8** Encourager les activités périscolaires (club, foyer, groupe de parole) du type « alliance contre les discriminations » ou plutôt « connaissance des autres » abordant toutes les différences y compris altersexuelles, et permettant de connaître et de gérer les conflits en temps réel. Par exemple, partir sur la question des « boucs émissaires », en s'appuyant sur la recherche-action menée par Éric Verdier pour la Ligue des Droits de l'Homme. Cette proposition rappelle la nécessité de la présence à temps plein de psychologues dans les établissements, en plus d'infirmières, dont les postes sont trop souvent vacants, comme si leur présence était facultative !

► **Proposition n°9** Encourager officiellement les établissements scolaires à participer à la Journée internationale de lutte contre l'homophobie du 17 mai. Une affiche ou un support pédagogique pourraient être diffusés à l'échelle nationale chaque année.

► **Proposition n°10** Il conviendrait une fois pour toutes, d'inscrire au Bulletin Officiel que les enseignants DOIVENT prendre en compte la diversité sexuelle dans leurs cours. Faire en sorte, avec des directives précises, que la question de la sexualité en général puisse être abordée, sans que l'enseignant ait à redouter en permanence la réaction de parents d'élèves pudibonds, l'accusation de prosélytisme ou d'incitation à la débauche. Encourager notamment les écoles élémentaires et maternelles à aborder les questions de genre et de diversité sexuelle avec des mots et des ateliers d'activités appropriés à l'âge des élèves. Pour ce faire, favoriser des coopérations et rencontres avec les parents des jeunes élèves sur ces thématiques.



Mot nouveau ou nouveau concept ?

Qu'est-ce que l'altersexualité ?

Par Lionel Labosse, auteur de *Altersexualité, Éducation & Censure*

mardi 28 mars 2006, par [Lionel Labosse](#)

Par le mot « altersexuel », alternant avec « gai », je désignerai l'ensemble des « personnes dont la sexualité est autre qu'exclusivement hétérosexuelle ». Les néologismes « altersexualité » et « altersexophobie » économiseront de fastidieuses périphrases. L'altersexualité est aussi bien une autre façon d'envisager la sexualité, qu'une sexualité résolument respectueuse d'autrui.

Altersexualité / Orthosexie

Ces néologismes se sont imposés un soir de juin 2004, alors que je commençais à rédiger [Altersexualité, Éducation et Censure](#). Je pensais à un article récemment paru dans *Le Monde* (« Le mariage universel pour en finir avec l'« homosexualité » », 23 mai 2004), dans lequel Christophe Donner se déclarait insatisfait du mot « homosexualité ». Il est bien évident que je n'ai pas inventé le fil à couper le beurre. Voir par exemple l'ouvrage de Jonathan Ned Katz, [L'invention de l'hétérosexualité](#), qui a montré à quel point la dichotomie Homo / Hétéro est une invention normopathe, qui constituait certes un progrès par rapport à la négation de tout plaisir sexuel précédemment en vigueur, mais que l'on pourrait dépasser, un siècle et quelque plus tard ! Rappelons que les mots homosexuel / hétérosexuel ont été inventés de toutes pièces entre 1869 et 1893. Pour « gay », l'ouvrage de Katz cite l'extrait édifiant d'une entrevue de James Baldwin par *Village Voice* en 1984 : « Plus personne n'aura à s'appeler gay. Je suis peut-être à bout de patience avec ce terme. Il répond à un argument erroné, à une fausse accusation » (*op. cit.* p. 105). Le sigle « LGBT » - ou « LGBTQ » - ne me satisfaisait pas plus : les sigles sont difficiles à retenir pour les non-initiés. Pourquoi les « LGBT » exigeraient-ils que les autres comprennent celui-ci, encore plus flanqué d'un « Q » pour le moins ambigu ? Que dire du pluriel « les homosexualités », véritable rouleau-compresseur à transgenres ? Et du franglais « queer », lequel semble servir de fanion groupusculaire à une minorité universitaire élitiste ? À l'origine, le mot « queer » utilisé notamment aux Etats-Unis, retournait une insulte homophobe anglaise, comme en son temps la « négritude » retournait l'insulte « nègre ». On note aussi le sympathique « transpédégouines » cher à Madame H, qui a au moins le mérite de l'humour.

Je voulais repolitiser le mouvement « gai », déplacer sinon brouiller la frontière entre hétéros et homos, substituer à l'écart toléré de l'autre à la norme, l'opposition nécessaire de tous à la normopathie ; rappeler enfin l'incompatibilité entre les religions monothéistes et la liberté sexuelle. J'admirais l'innovation du pacs. Justement parce qu'il n'excluait pas, mais rassemblait hétéros et homos dans une même institution, le pacs avait fait faire un bond inespéré à l'esprit de tolérance. Pour une fois, l'hétéro pouvait bénéficier d'une innovation homo, au risque de passer pour homo ! C'est en songeant à la création du mot « altermondialisme » au prix d'une remise en cause de son éphémère prédécesseur « antimondialisme », que petit à petit, le mot « altersexualité » s'est présenté comme une évidence, entouré de sa famille (altersexuel, altersexophobie), puis son contraire, orthosexualité, avec sa cohorte proliférante de dérivés, parmi lesquels je me suis permis le provocateur « orthosexie », écho coquin à l'*orthodoxie* chère aux normopathes.

C'était clair, il y aurait désormais des trans et des homos *orthosexuels*, ceux que la norme sexuelle obnubile ; et des hétéros *altersexuels*, je veux dire des humains dont les goûts les portent vers le sexe opposé, mais qui n'en font pas tout un fromage. Névrosés du mariage d'un côté, partisans du pacs de l'autre. Pas le pacs tel qu'il se présente actuellement, mais tel qu'il deviendra, avec un peu d'imagination... Après quelques instants supplémentaires de réflexion, je me suis dit qu'une telle évidence devait s'être révélée à d'autres lexicophiles. Un moteur de recherches indiquait à cette époque une occurrence, unique. Dans un article signé Yves Gauthier intitulé « [Génocide d'un trait culturel : le berdache](#) », publié en septembre 2003 sur le site du magazine canadien *Fugues*, le mot *altersexuel* était présenté comme un néologisme. Je ne suis donc pas le premier inventeur du mot. À noter que le document scolaire officiel édité par le gouvernement de la communauté française de Belgique, [Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité](#), utilise couramment le terme

altersexualité. Ce document a été réalisé en compilant des travaux canadiens, suisses, flamands, mais pas français. CQFD. Malgré les moyens de communication modernes, quel fossé étonnamment étanche persiste à nous séparer de nos cousins belges et canadiens francophones ! Ou alors, le Français serait-il incapable de jouir avec sa propre langue ?

Sur le même site on trouvera également un article intitulé [Comment je m'appelle ? / Les termes pour nous définir](#), de Denis-Daniel Boullé, daté de septembre 2004. Depuis cette date, le même magazine a continué à utiliser *altersexuel*, fortement concurrencé au Canada par l'adjectif *allosexuel*, moins connoté. Bizarrement, le nom *allosexualité* n'est quasiment pas signalé. Voici la définition d'*allosexuel* proposée par le [REJAO](#) (Regroupement d'Entraide pour la Jeunesse Allosexuelle du Québec) : « Le néologisme *allosexuel* se veut un mot unificateur pour le concept de Verdana0000,0000,0101 Palatinola diversité sexuelle. Il inclut toute personne éprouvant des attirances sexuelles et étant confrontée à celles-ci, à de la discrimination ou à des questionnements face à leur orientation sexuelle / identité de genre ».

Le site [Alterhéros](#) précise que « le terme et sa définition ont été acceptés par l'Office de la langue française ». Cela lui confère une légitimité au Québec, de sorte que certaines associations récentes l'incluent dans leur acronyme, et qu'on a créé d'autres dérivés, par exemple un concours intitulé « Allostars ». Le même site précise que les deux termes sont équivalents, ce qui ne me semble pas le cas. Outre l'absence de connotation politique, on retrouve avec « allosexuel » le problème d'hétérogénéité étymologique connu avec « homosexuel ». Les puristes lui reprocheront de souder lui aussi un élément grec (allo = autre) à un élément latin. Cependant, aussi bien « alter », d'origine latine, qu'« allo », d'origine grecque, sont des antonymes de « homo ». Divergence la plus importante, l'allosexuel se retranche de la communauté majoritaire, se satisfait de son altérité, alors que l'altersexuel appelle l'hétérosexuel à le rejoindre dans une remise en cause de la norme sexuelle.

On est passé de l'orientation sexuelle minoritaire qui pousse vers le même sexe, à une sexualité ontologiquement « autre ». N'est-ce pas une excellente réplique à l'argument fallacieux de Christine Boutin qui, lors du débat sur le pacs, reprochait aux homos d'être incapables d'aller vers l'autre sexe ? L'usage de ces néologismes constituera donc une sorte d'« appropriation du stigmaté », à l'instar du mot « queer ». On a également reproché l'incohérence étymologique du mot « homophobie », qui désignerait littéralement « la peur du même ». C'est pourquoi je propose « altersexophobie », qui désignerait la peur d'une sexualité autre, ou des personnes qui n'ont pas la même sexualité que soi. Concept réversible, qui peut aussi s'appliquer à ces homos repliés sur le ghetto jusqu'à refuser de fréquenter tout hétéro. En anglais, « altersexual » est utilisé, soit pour traduire le mot français, soit comme création plus ou moins commerciale pour vendre une pilule favorisant l'érection. L'usage actuel du mot lui donne un sens plus restrictif que celui que j'appelle de mes vœux, c'est évident. La révolution est en marche ! et plutôt que d'empaler les hétéros, ou de les singer, je propose que nous nous épinglions à leur côté dans l'album unique de la diversité humaine. Un album ni rouge, ni noir ; ni bleu, ni rose. Arc-en-ciel.

L'altersexualité est-elle communautariste ?

L'altersexualité redistribue les cartes de la parentalité d'une façon beaucoup plus large que ce que l'on entend par « homoparentalité ». Que doit dire à ses copains, par exemple, un enfant dont les deux parents continuent à cohabiter, mais dont l'un est ouvertement hétéro, l'autre

ouvertement homo ? Doit-il présenter son « homopapa » et son « hétéromaman » (ou le contraire) ? N'est-il pas plus simple de répondre : « Tu sais, mes parents, ils sont un peu altersexuels sur les bords ». En outre, « homoparentalité » exclut les parents transgenres, dont la communauté gaie a décidé du mal à prendre acte de l'existence. Nous avons déjà popularisé le terme impropre d'*homophobie* ; ne recommençons pas avec *homoparentalité*. Je préfère parler de « familles altersexuelles », ou à la limite, d'alterparents, ce qui inclut également une catégorie oubliée, celle des parents d'homos ou de trans qui se sentent appartenir eux aussi à la communauté en vertu du chemin parcouru en compagnie de leurs enfants. C'est une perspective intéressante pour notre génération de revoir la notion de famille, en considérant qu'une parentalité épanouissante pour l'enfant peut être ouverte, selon des cadres à discuter, à des adultes responsables qui ne sont pas ses parents biologiques. Ce dont il est question, c'est ni plus ni moins de rompre avec la conception tribale de la famille telle qu'elle ressort de la Bible et du Coran. Oui, ce dont il est question, c'est ni plus ni moins de rayer de la carte du Tendre le mythe d'Adam et Ève !

Réduire cette révolution nécessaire au droit, pour des couples de gais ou de lesbiennes pétés de thunes, à adopter des enfants dans des pays pauvres ou à recourir aux services d'une mère porteuse étasunienne, c'est tomber dans le communautarisme. Cela ne bénéficie qu'à une clique de bourgeois qui croient s'être approprié le droit absolu de représentation « LGBT ». Lors du référendum sur le traité constitutionnel européen, ces mêmes leaders auto-proclamés prétendaient que les LGBT devaient forcément voter « OUI »... Pour résoudre les problèmes afférents aux nouvelles formes de parentalité, certaines pistes plus prometteuses, car profitant au plus grand nombre, sont la « coparentalité » (Voir à ce sujet le site Coparentalité.com). ou le développement de la délégation provisoire d'autorité parentale (DPAP). D'autre part, comme l'a montré Stéphanie Kaim dans un récent ouvrage, *Nous, enfants d'homos*, ces familles sont aussi altersexuelles dans un sens plus profond, du moment que les parents dépassent la crainte panique que leurs enfants soient homos. Une vraie famille altersexuelle devrait donner des enfants décomplexés face à la question du genre et à celle de l'orientation sexuelle. Des enfants « altersexuels » au sens large, qui ne ressentiront aucune transgression dans le fait de s'habiller en robe *et* en pantalon, de jouer avec des poupées *et* avec des voitures, de coucher avec des filles *et* avec des garçons. Oui, avant toute chose, l'altersexuel vérifiera l'intuition de Freud sur la bisexualité, dans les deux sens, bisexualité de genre et bisexualité de désir.

L'altersexualité est à l'opposé du communautarisme. Est altersexuelle toute personne considérant que la monogamie à finalité reproductrice n'est pas la seule possibilité d'épanouissement de l'individu. (Ce qui ne veut pas dire que tel ne soit jamais le cas !) L'altersexualité, c'est la sexualité sans mariage, la pluralité de partenaires, la sexualité entre personnes de tous sexes, la transgression ou mieux, le brouillage des genres, la sexualité au troisième âge, la sexualité des personnes handicapées, le droit des détenus à la sexualité, la réhabilitation de la prostitution comme le plus vénérable métier du monde, etc. C'est aussi le droit pour les adolescents à une éducation *laïque* en matière de sexualité, et à une vie intime sans contrôle social. L'altersexualité, cela peut être aussi le renoncement à la sexualité, du moment qu'il est librement consenti. L'altersexualité, c'est le droit, pas le devoir ! Là aussi, je ne prétends rien avoir inventé. Qu'on relise simplement les utopies de Charles Fourier (*Vers la liberté en amour*, Textes choisis et présentés par Daniel Guérin, Folio essais.

L'altersexuel est-il transgenre ou cisgenre ?

Un mistral d'aggiornamento linguistique souffle aussi sur le mouvement trans. Exit, la transsexuelle de naguère, si rassurante dans sa monstruosité qu'un politicien peut applaudir les films d'Almodovar sans qu'effleure jamais son esprit l'idée de mettre un terme aux discriminations anti-trans. Le mot « transgenre » se veut plus respectueux de la diversité des identités trans. Il couvre un large spectre, de la transsexuelle opérée qui vous balance son sac à main dans la gueule si par étourderie vous lui rappelez qu'elle fut un homme, au travesti d'occasion, en passant par le trans FtM invisible dans les médias, qui hante les backrooms avec un cadenas sur la braguette, et tous les stades intermédiaires entre l'Adam poilu et l'Ève mamelue. Depuis quelques années, le mot « cisgenre » est utilisé (*Changer de sexe*, d'Alexandra Augst-Merelle et Stéphanie Nicot). Ce mot désigne les humains dont le sexe et le genre sont en concordance, contrairement aux transgenres (sur le modèle « cisalpin / transalpin »). On pourrait considérer que l'invention d'un mot tel que « cisgenre » évacue un peu facilement le ressort transgressif de l'identité transgenre. En effet, idéalement, le genre n'est pas une frontière avec un au-delà et un en-deçà, mais une norme à transgresser sans possibilité de retour, n'en déplaise à Tirésias. Le/la transgenre révolutionnaire propose une négation de l'idée même de frontière. Ce qui n'empêche pas qu'il/elle s'amuse avec cette frontière. Loin de moi l'idée d'imposer une nouvelle étiquette. Ce n'est pas à chaque individu, mais à l'ensemble, de manifester la diversité sexuelle, dans le respect mutuel.

Il n'y aurait donc pas un(e) cisgenre et un(e) transgenre, mais un(e) seul(e) transgenre qui a le courage de donner un coup de pied dans le genre. De même qu'il n'existe pas de « thée » face à l'athée, puisque ce dernier nie la légitimité même de celui-là (après une longue période où le premier avait persécuté le second en utilisant ce mot comme insulte, comme l'a montré Michel Onfray (*Traité d'athéologie*, Grasset, 2005)). Autrement dit, une MtF après sa transition est-elle une femme, ou reste-t-elle transgenre ? Les androgynes, les filles masculines, les garçons efféminés ou féminins sont-ils « cisgenre » ? On pourrait alors répartir le mouvement trans en deux catégories de personnes, les unes normatives qui veulent quitter une norme imposée pour se conformer à une norme choisie, et les autres, rebelles à toute norme de genre. Mais alors, ne revient-on pas à l'altersexualité ? Doit-on inquiéter un garçon efféminé bisexuel, le forcer à se positionner d'un côté ou de l'autre de la double frontière du genre et de l'orientation sexuelle, ou bien le rassurer en lui proposant d'être simplement altersexuel, c'est-à-dire une sorte d'athée ou d'apatride sexuel ? Si vous me permettez une dernière provocation : le garçon homo n'est-il pas une trans qui n'a pas le courage de son opinion ?

L'altersexualité est sans doute un moyen terme entre l'orthosexie régnant dans la doxa contemporaine et l'utopie postsexuelle de Marcella Iacub et Patrice Maniglier, dont *l'Antimanuel d'éducation sexuelle*, paru en mai 2005, est une véritable mine à détruire les idées reçues. Altersexualité, postsexualité, allosexualité, même combat ! L'avenir nous dira si l'un de ces mots (ou les trois !) s'imposera, ou si l'on s'agrippera à la bonne vieille taxinomie « LGBT », malgré ses relents nosographiques. On n'a jamais imposé de révolution par décret, fût-ce un décret linguistique. Mais peut-on rêver qu'au moins cette frontière homo / hétéro s'estompe, et qu'on en revienne à la situation d'avant le monothéisme judéo-christiano-islamiste, où l'altersexualité était tellement la norme, qu'on n'aurait jamais eu l'idée bizarre - idée de médecin - d'inventer les mots « homo / hétérosexualité » ?

► Voici quelques exemples d'ouvrages inclus dans notre sélection alors qu'ils ne traitent pas a priori de thèmes « LGBT », mais abordent la question de la liberté sexuelle permettant à mon sens une réflexion « altersexuelle » : *Simple*, de Marie-Aude Murail et *Pensée assise*, de Mathieu Robin (handicap et sexualité) ; *Vive la République !*, de Marie-Aude Murail (parentalité partagée) ; *Un foulard pour Djelila*, d'Amélie Sarn (liberté sexuelle et islam).

► Pour en savoir plus sur le thème « Sexualité et situations de handicaps moteurs », voir le site de l'[Association des Paralysés de France](#), ainsi que le site [Handigay](#), sans oublier le [blog de Nade](#), qui vous dit tout ce que vous rêvez de savoir !

► Pour en savoir plus sur les discriminations dont sont victimes les prostitué(e)s, voir la [Déclaration des droits des travailleuses du sexe](#).

► Pour en savoir plus, vous pouvez lire la préface de l'essai [Altersexualité, Éducation et Censure](#).



« Qu'en dira-t-on ? »

Courts-métrages sur l'homosexualité, pour les lycées dimanche 13 mai 2007, par [Lionel Labosse](#)

Local Film, Éditions educagri, DVD, 2004, 17 €

Ce DVD reprend trois courts-métrages plus deux bonus parmi huit courts-métrages sélectionnés par des jeunes scolarisés dans des établissements d'enseignement agricole en 2003. Il s'agit d'un projet remarquable (quand on le compare à l'absence de tout projet en la matière du côté du [ministère de l'Éducation nationale](#), à l'initiative d'Ève Lê-Quang, pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en partenariat avec [Sida Info Service](#) et la [Ligne Azur](#).

Far West, de Pascal-Alex Vincent

Film de fiction, 2003 (17 min 30). Ricki, jeune Parisien gay et branché, retrouve son grand-père agriculteur dans la région de Chartres, autant dire le Far West pour ses amis du cours de danse country. C'est avec réticence qu'il s'y rend ; il n'a pas vu son grand-père depuis la mort de sa grand-mère. Il change de look pour ne pas le choquer, mais il flashe sur le jeune ouvrier agricole de la ferme, Jean-Didier. Ses copains arrivent à l'improviste, et c'est la catastrophe annoncée : « C'est fini la vie de folle : il faut être discret ». Éric (son vrai nom) ne sait pas encore ce qui l'attend. Un film très amusant sur le thème de *Le Rat de ville et le Rat des champs*. Pascal-Alex Vincent s'amuse à brouiller les cartes des stéréotypes, ville / campagne, jeune / vieux, looké / pas looké, folle / viril, etc. La question du désir est nettement posée, par la vision fantasmagique (3 ans avant *Brokeback Mountain* ! du jeune fermier à poil, et le propos est gai, réjouissant, jubilatoire même, comme le souligne la dernière séquence. On est

à mille lieues des jérémiades sur l'holmophobie et de la victimisation ; commentaire valable pour l'ensemble du DVD, qui est à ce titre en avance sur son temps.

Les résultats du bac, de Pascal-Alex Vincent

Film de fiction, 2000 (18 min). Cédric se rend avec son amoureux chercher les résultats du bac. Un autre garçon et deux filles font de même, en butte chacun aux difficultés familiales de l'adolescence, l'un avec sa famille vietnamienne, l'autre avec son père qu'elle n'a pas revu depuis un an. Cédric profite de ce jour pour faire son coming-out auprès de sa mère, qui le prend fort bien.

▀ Deux bonus du même réalisateur : *Moi, mon coming out*, et *Entretiens*, permettent, là aussi sans complexe et sans mélo, de donner la parole à des jeunes, dans les deux cas proches de l'équipe du tournage, hétéros ou homos. L'un des comédiens par exemple, hétéro, déclare : « ma mère, elle le prendrait mal, même si elle dit qu'elle le prendrait bien. Il y a des choses qui sont très chaudes à dire ». Propos confirmés par les témoignages sur le coming out. Un plan coupé est proposé : le suçon des garçons. Très pratique pour entamer un petit débat hypocrite tout en le montrant : fallait-il le censurer ? Seul léger reproche : il n'y a que des garçons, sociologiquement assez proches sans doute du public des lycées agricoles, ce qui peut créer un décalage avec d'autres publics (voir [une intervention du MAG](#)).

Ô trouble, de Sylvia Calle

Film de fiction, 1998 (10 min.). Inès et Laura, amies d'enfance, cohabitent. Pour Inès, l'amitié est devenue de l'amour. Doit-elle le dire ? Ce dernier film vient combler un manque de présence du lesbianisme dans cette sélection (mais peut-être la question était-elle abordée dans les autres films au programme ?). Il y a aussi des copains gais sans complexes, et le film permet de façon habile l'identification des adolescents grâce aux questions que chacun se pose quand il ou elle est amoureux d'il ou elle.

En conclusion, une réussite parfaite, et un document dont il ne faut pas hésiter à user et abuser, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. En effet, d'une part il n'y a pas de problème de droits de diffusion, d'autre part le label ministériel dont bénéficie le film, même dans les établissements dépendant d'un autre ministère, vaut toutes les recommandations...

[Lionel Labosse](#)



16 mai 2007 : Colloque international contre l'homophobie et pour la diversité par l'éducation
Homophobie à l'école ? vendredi 15 juin 2007

Lettre ouverte aux pouvoirs publics - juin 2007

- ▶ La question des discriminations a pris ces dernières années une place importante dans le débat public, avec le constat unanimement partagé d'une montée des intolérances et des replis sur soi. L'école n'est pas épargnée et doit sans cesse réaffirmer les valeurs du vivre-ensemble, et contribuer à les faire partager par tous les membres de la communauté éducative. Elle le fait avec détermination et de nombreuses actions tout au long du calendrier scolaire permettent de donner aux adultes les outils sur lesquels s'appuyer pour défendre ces valeurs.
- ▶ En matière d'homophobie, de lesbophobie ou de transphobie les avancées sont timides, au point que l'on évoque parfois une discrimination dans la discrimination ou pour le moins une hiérarchisation des discriminations. Dans le secteur éducatif, l'amalgame entre homosexualité et pédophilie affleure toujours, tout comme l'accusation de prosélytisme dès lors que des membres de la communauté éducative, souvent aidés par des associations, se proposent d'évoquer objectivement cette forme de discrimination et l'homosexualité comme une orientation sexuelle respectable.
- ▶ De nombreuses organisations depuis le début des années 2000 ont dressé le constat des conséquences désastreuses pour les personnes homosexuelles ou transsexuelles (membres du personnel ou jeunes adolescents) de la discrimination qui s'exerce à leur encontre. Des études ont mis en évidence le rapport entre le mal-être généré par le rejet dont ils font l'objet et la sur-suicidalité des jeunes homosexuel-le-s. En matière de prévention les associations de lutte contre les IST (dont le VIH) ont souligné depuis longtemps le lien entre mal-être, mauvaise estime de soi et prise de risque.
- ▶ A l'école la gêne fréquente qui entoure ces questions contribue à laisser perdurer stéréotypes et préjugés, quand une action positive en ce domaine devrait être menée avec force comme cela est souvent fait à juste titre contre les autres discriminations.
- ▶ Il serait faux de prétendre que l'administration scolaire en France n'a jamais rien fait en ce domaine. Dès 1998 le ministère de l'éducation lançait une série de documents et d'outils où la dimension de refus de la discrimination homophobe était présente. Cette volonté de ne pas taire cette question a perduré et régulièrement les textes officiels l'évoquent au détour de documents où les sujets traités sont plus larges mais permettent cette référence.

▸ Malheureusement, ces quelques initiatives ne doivent pas masquer les grandes carences et l'absence d'une politique ambitieuse d'éducation à la citoyenneté et donc de lutte contre les discriminations qui n'oublierait pas celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Par exemple, aucun texte officiel n'est venu pour le moment mettre la focale sur la nécessité de combattre précisément cette discrimination, alors que c'est le cas pour d'autres (sexisme, racisme, handicap...). Ce déni doit cesser.

▸ Alors que la circulaire n°2001-245 du 21 novembre 2001 relative à la journée mondiale de lutte contre le SIDA et la circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité évoquent toutes deux l'affichage de numéros d'écoute comme celui de Ligne Azur, jamais aucun financement institutionnel émanant de l'administration centrale de l'éducation nationale n'a été débloqué pour permettre de l'assurer.

▸ En matière de formation des personnels, les initiatives pour sensibiliser les futurs professionnels ou ceux qui sont déjà en poste sont très rares et rien n'est prévu pour les généraliser.

▸ Dans le quotidien des élèves, les règlements intérieurs des établissements scolaires évoquent rarement le refus des discriminations, et donc a fortiori ne citent presque jamais celles qui touchent à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, préférant s'en tenir aux notions de respect dû à chacun ou à la tolérance. 16 mai 2007 : Colloque international contre l'homophobie et pour la diversité par l'éducation

▸ Les fonds documentaires comportent rarement des ouvrages, notamment en littérature jeunesse, qui seraient susceptibles d'amener tous les élèves à envisager l'homosexualité ou la transsexualité sans les préjugés habituels, et d'aider les élèves en interrogation sur eux-mêmes à envisager sereinement leur identité et leur orientation sexuelles en les déculpabilisant et en leur permettant de s'accepter.

▸ De même, l'éducation à la sexualité prend-elle rarement en compte cette diversité, même lorsqu'elle n'envisage pas la sexualité à travers la seule visée reproductive.

▸ En matière d'agrément des associations complémentaires de l'enseignement public, il conviendrait que les autorités académiques et nationales reçoivent des instructions pour évaluer sans a priori et en toute neutralité les demandes des associations LGBT susceptibles d'intervenir en milieu scolaire pour travailler sur les représentations discriminatoires, dès lors qu'elles s'inscrivent pleinement dans le respect des principes de laïcité, de neutralité et de gratuité. Ces associations rencontrent trop souvent une hostilité systématique parce que leur spécificité dérange, alors que c'est sur leurs compétences éducatives réelles et sur le respect de ces principes que leur candidature doit être évaluée.

▸ En lien avec les Conseils des délégués pour la Vie Lycéenne et dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, sous l'autorité du Conseil d'administration, la constitution d'une commission de lutte contre les discriminations associant élèves, parents et personnels chargée de réfléchir à la mise en place d'actions destinées à faire reculer les préjugés et l'intolérance serait une avancée certaine. Cette action pourrait être adaptée aux spécificités de fonctionnement de l'enseignement supérieur.

▸ Des études relatives à ces questions de discrimination dans les milieux éducatifs devraient être financées par les pouvoirs publics, afin d'établir un état des lieux précis de ce que vivent certain-es adolescent-es et certains membres du personnel.

▸ Des études relatives aux conduites à risque des jeunes lesbiennes et homosexuels seraient

également opportunes. De même, il serait souhaitable qu'au niveau national soit mis en place un groupe d'experts chargés d'élaborer et de proposer des outils pédagogiques destinés à promouvoir une éducation au respect de la diversité. Ainsi, très rapidement, il deviendrait possible d'envisager que soient distribués à l'ensemble des jeunes des outils de sensibilisation (de type brochure ou dépliant) visant à combattre les discriminations lesbophobes, homophobes, transphobes.

► A l'instar de la semaine d'éducation contre le racisme qui se tient chaque année dans les établissements scolaires, un temps de réflexion devrait y être régulièrement organisé pour déconstruire les schémas sexistes, homophobes et transphobes, et rendre cette démarche permanente et quotidienne. Ainsi, la journée mondiale de lutte contre l'homophobie pourrait permettre à l'ensemble des personnels de se saisir de cette thématique pour un usage pédagogique et éducatif.

► On le voit des propositions d'actions sont avancées et peuvent être facilement mises en oeuvre, dès l'école primaire et tout au long de la scolarité, pour peu que la volonté politique s'y attelle. C'est le sens de cette lettre ouverte, que l'ensemble de nos organisations souhaitaient souligner. Depuis quelques années en effet, après de nombreux contacts et entrevues que nos différentes structures ont pu avoir avec les administrations concernées, aucune des préconisations présentées ici et transmises régulièrement lors de ces rencontres n'a trouvé le moindre début de concrétisation. Dans d'autres pays, et en Europe notamment, des administrations de l'enseignement et de l'éducation ont su s'impliquer fortement dans la mise en place de dispositifs officiels de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

► Pourquoi ce qui est possible ailleurs ne pourrait pas l'être en France ? Il est enfin temps que les pouvoirs publics agissent sérieusement et efficacement dans cette direction.

P.-S. : Organisations signataires : ADHEOS / ANGEL / ARC-EN-CIEL / COLLECTIF CONTRE L'HOMOPHOBIE DE MONTPELLIER / COMITE IDAHO / COULEURS GAIES / DAVID ET JONATHAN / ESTIM / EX AEQUO / FCPE / FERC-CGT / FSU / HOMOEDU / INTER-LGBT / LDH / MAG / SGEN-CFDT / SIDA INFO SERVICE / SOS HOMOPHOBIE / UNEF / UNL 16 mai 2007 : Colloque international contre l'homophobie et pour la diversité par l'éducation



Enseignants, élèves... Stop à l'homophobie dans l'éducation nationale !

Le scandale de la rentrée : délation & homophobie

lundi 15 octobre 2007, par [homoedu](http://homoedu.org)

► Cette rentrée scolaire 2007 n'aura pas été épargnée d'un nouveau scandale homophobe à l'égard d'un professeur (on se rappelle l'affaire Garfield). Les profs auraient-ils intérêt à museler leurs fantasmes sur le net, à taire leur homosexualité à l'administration à l'homophobie rampante, à emprunter les habits d'êtres asexués complètement voués à leurs enseignements ?

► Encore une fois, c'est la délation d'une collègue hétérosexuelle qui est à l'origine de la mutation imposée au professeur discriminé. Monsieur X a été en effet muté d'office à la suite de la délation par lettre manuscrite d'une de ses collègues qui a appris par deux élèves en fin d'année qu'il avait un "profil" sur un site gay de rencontre et qu'il avait mis en ligne plusieurs photos dévoilant son identité : visage, nu de dos... Convoqué au rectorat de Rouen à la suite de l'intervention du proviseur, on lui a proposé cette mutation en échange d'une non poursuite disciplinaire qui le menaçait d'une suspension ou d'une démission des ses fonctions d'enseignant.

► L'administration aurait-elle inquiété de la sorte un prof hétérosexuel apparaissant sur un site de rencontre hétérosexuelle ? N'est-ce pas une attaque homophobe d'une administration rétrograde et fort rétive à l'évolution de notre société qui pourtant condamne par la loi toutes discriminations liées aux origines, aux religions, aux orientations sexuelles... sur le lieu de travail ?

► Les lettres de délation qui ont circulé sur internet montrent une pratique de la délation qui inspire un profond dégoût et nous rappellent une autre époque, une autre exclusion, une volonté d'extermination de la personne humaine différente qui doit alarmer tous les éducateurs éclairés que nous sommes. Les informations, le débat, la parole ouverte sur les différences individuelles sont les meilleurs armes éducatives à défendre devant l'obscurantisme et les pratiques délatrices de collègues, et d'autres publics ! A ce titre, nous nous associons au communiqué des centres LGBT et du centre Gay et Lesbien reproduit ci-dessous, que nous vous invitons à imprimer et afficher dans toutes les salles de prof !

► Etre enseignant, c'est souvent une vocation. Puis un enseignant a une personnalité, une vie privée et aussi une orientation sexuelle.

► En France, l'homosexualité est légale et ne doit pas être prétexte à la discrimination. Pourtant, il ne fait pas bon être homosexuel dans l'éducation nationale. Sans pour autant s'afficher, un homosexuel qui ne dissimule pas son orientation sexuelle est taxé de mauvaises mœurs, au mieux il échappe à l'amalgame avec la pédophilie.

► Pourtant, à l'éducation nationale comme ailleurs, chacun crie haut et fort au respect de la vie privée, non à la discrimination, connaît les statistiques propres à la pédophilie et sait parfaitement que l'orientation sexuelle n'est pas en cause, la plupart des pédophiles étant hétérosexuels.

► Comment expliquer dans ce cas ce qui vient de se produire au Lycée Le Corbusier à saint Etienne du Rouvray en Seine-Maritime ?

► Lors de la réunion préparatoire de rentrée, le proviseur aurait informé l'assistance que l'un des professeurs de français de l'an dernier, avait quitté l'établissement de son plein gré et que toute rumeur le concernant sera sévèrement réprimandée par l'administration. Dans l'assistance, c'est la consternation, aucun enseignant n'ignore que le professeur de français absent qui n'avait jamais caché son homosexualité, a fait l'objet d'une lettre de dénonciation anonyme de la part d'une collègue de travail qui en appelle à la morale.

‣ En effet, des élèves sont parvenus à se connecter sur un site Internet de rencontres pour adultes homosexuels, y ont trouvé le profil de leur enseignant, avec une photo nu de dos. Ils ont prévenu d'autres enseignants.

‣ Ce site Internet n'est pas interdit, il est réservé aux adultes consentants qui doivent créer un compte pour s'identifier. Les parents n'ont pas activé le contrôle parental sur les ordinateurs de leurs enfants, sinon, ils n'auraient jamais pu accéder aux profils des internautes inscrits. Les enfants, leurs parents et les enseignants complices ont attenté à la vie privée du professeur de français en toute impunité, mais pire encore, comme cet enseignant est homosexuel, il fait l'objet d'une sanction pour motif d'immoralité et se retrouve muté dans un autre établissement, soit disant de sa propre initiative. En fait, il a été convoqué au rectorat de Rouen où lui a été proposée une mutation qu'il a acceptée afin d'éviter le risque d'être frappé d'une mesure disciplinaire.

‣ Si les élèves avaient trouvé un profil de leur enseignant sur un site de rencontres hétérosexuelles que se serait-il passé ? Probablement rien, rigolades, complicités et puis c'est tout.

‣ La loi interdit la discrimination homophobe sur le lieu de travail, mais dans les faits qu'en est-il ? Combien d'enseignants français sont-ils confrontés à des situations similaires ?

‣ Le Centre LGBT Paris IDF demande que soient enfin prises les mesures nécessaires pour lutter efficacement contre l'homophobie subie autant par des enseignants que par des élèves dans l'éducation nationale.



Interventions en milieu scolaire de SOS Homophobie

mardi 8 mai 2007, par [homoedu](#)

Parce que l'homosexualité demeure encore un motif de discrimination, d'exclusion, d'agression autant qu'un sujet tabou, Parce que les différentes formes d'homophobie et leurs conséquences sont encore insuffisamment connues, Parce que les programmes éducatifs traitent encore trop peu d'homophobie, Parce qu'il n'est pas aisé pour un professeur d'aborder avec les élèves les questions d'orientation sexuelle alors que l'on touche au domaine de l'intime, Parce que parler aux élèves des difficultés et des droits des homosexuels en respectant les sensibilités de chacun n'est pas un acte facile...

‣ Objectifs de l'intervention :

- 1. Lutter contre les discriminations et agressions verbales ou physiques dont sont victimes à l'école certains jeunes des deux sexes en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée,
- 2. Prévenir des conséquences de ces agressions et discriminations, comme le suicide,

l'adoption de comportements à risque, la dépression, la dégradation des résultats scolaires...

- ▶ 3. Rappeler des grands principes de l'universalisme républicain, sur le respect de la personne humaine et sur l'égalité des droits,
- ▶ 4. Informer sur les dispositifs de lutte contre les agressions et discriminations et sur les ressources dont pourrait avoir besoin une victime,
- ▶ 5. Inciter des élèves à réfléchir sur leurs attitudes, pratiques et croyances au sujet de la discrimination homophobe.

▶ **Public visé :** Tous les élèves des établissements publics et privés de la classe de 4ème à la terminale.

▶ **Dans quel cadre pouvez vous faire appel à SOS homophobie ?**

L'intervention en milieu scolaire peut faire partie d'un projet pédagogique tel que les journées destinées à lutter contre les discriminations ou à promouvoir la citoyenneté. Elle peut également être à l'initiative d'un professeur ou d'un autre membre de l'établissement. Quoiqu'il en soit nous n'intervenons qu'avec l'accord du proviseur et qu'en présence d'un adulte de l'établissement responsable des élèves.

▶ **Durée prévue de l'intervention :** 2 heures

▶ **Notre savoir faire, nos atouts :** Les intervenants sont toujours en binôme ; ils sont tous bénévoles, formés et habilités. Ils respectent la charte des interventions en milieu scolaire de SOS homophobie. Les interventions sont basées sur leur réflexion commune, des documents élaborés ensemble tel que le module d'intervention en milieu scolaire. SOS homophobie a reçu l'agrément d'une académie et plusieurs autres demandes sont en cours. L'association bénéficie maintenant de 3 années d'expériences sur le terrain. Le programme des interventions est amélioré chaque année grâce aux retours de deux questionnaires, l'un destiné aux professeurs et l'autre aux élèves.

▶ **Caractéristiques de l'intervention :**

- ▶ Rappels des principales définitions : sexisme, racisme, homophobie, lesbophobie, ...
- ▶ Film(s) pédagogique(s) (10 à 15mn) et commentaires des élèves,
- ▶ Echanges interactifs avec les élèves pour déconstruire les principales idées reçues,
- ▶ Rappels de la législation relative à l'orientation sexuelle et des droits des homosexuel-le-s,
- ▶ Distribution de « petits papiers blancs » pour permettre à chaque élève de poser des questions de façon anonyme. Réponse des intervenants et déconstruction des stéréotypes,
- ▶ Synthèse et conclusion,
- ▶ Distribution de questionnaires pour connaître l'avis des l'élèves sur l'intervention. (5-10mn)

▶ **Quelques commentaires de proviseurs :**

"Je tiens à préciser que vos interventions se sont déroulées à la satisfaction générale. Je serais donc très heureuse que vous puissiez continuer à nous apporter votre précieux concours dans notre lutte contre les discriminations et l'intolérance" Mme la Principale d'un collège (Ac. de Créteil)

" Cette intervention s'inscrit pleinement dans le cadre de la devise de la République" Discours de M. le Proviseur (Ac. De Versailles) devant les élèves et les intervenants de SOS homophobie

► **Quelques commentaires d'enseignants :**

"J'ai apprécié le calme et la disponibilité des intervenants"

"J'ai apprécié que ce sujet soit abordé franchement à l'Education Nationale" Deux professeurs de lycée (Ac. de Versailles)

► **L'avis des élèves** (sur plus de 310 questionnaires - 1er semestre 2005) : profitable pour 60%, très profitable pour 24%, peu utile pour 10% et inutile pour 6%.

► Pour en savoir plus, n'hésitez pas : · à consulter notre module d'intervention en milieu scolaire sur notre site : www.sos-homophobie.org · à nous contacter : ims@sos-homophobie.org

HomoEdu, 2000-2007



UN JOUR CONTRE L'HOMOPHOBIE

Une Journée internationale primordiale

mardi 1er mai 2007, par homoedu

► Le 17 mai prochain, aura lieu la troisième édition de la Journée internationale contre l'homophobie. Elle est la bienvenue ! Car, malgré les avancées vers l'égalité que connaissent les pays les plus « riches », l'homophobie se porte toujours bien dans le monde. L'homosexualité est encore illégale dans 70 pays et passible de la peine de mort dans douze d'entre eux. En 2005, l'État saoudien a exécuté trois hommes pour homosexualité. En France aussi, l'actualité récente a prouvé que l'homophobie reste virulente, verbalement et physiquement.

► Il s'agit là de l'expression extrême d'une oppression souvent sournoise qu'impose le système capitaliste patriarcal. Confrontés à la pression des normes sexuelles au sein de leurs familles et à l'école, à une image péjorative d'eux-mêmes et à l'insulte, les jeunes LGBT1 vivent encore souvent comme un drame la découverte de leur orientation sexuelle. Mais l'insulte réside aussi dans les discours qui continuent de justifier l'inégalité des droits - pour le mariage ou l'adoption - et infériorisent les personnes LGBT.

▸ Les mobilisations ont joué un rôle essentiel, dans la décennie écoulée, pour la visibilité, afin d'avancer vers l'égalité des droits et condamner l'homophobie. Encore faut-il que ces droits soient appliqués, face aux mille et une réticences des institutions - police, justice, médecine, psychiatrie, etc. - à prendre en compte, par exemple, les faits homophobes, lesbophobes et transphobes. Pour de nombreuses personnes LGBT, la visibilité si précieuse le jour des Marches de la fierté ne suffit pas à compenser l'invisibilité de leur vie affective le reste de l'année

▸ De surcroît, nos acquis sont loin d'être définitifs. L'offensive libérale que nous subissons sur le plan économique entretient une offensive de l'ordre morale. La politique de Bush fait des émules. Ainsi, la thérapie de choc libérale de la droite polonaise s'accompagne d'une violente charge homophobe au sein même de l'Europe. Le ministre de l'Éducation polonais veut interdire aux personnes LGBT de travailler dans les écoles !

▸ Mais la droite française n'est pas en reste. Le député Christian Vanneste, qui avait osé affirmer, en 2005, que « L'homosexualité est une menace pour la survie de l'humanité », a certes été condamné cette année par la justice, mais les propos de campagne de Nicolas Sarkozy prétendant que l'homosexualité est innée ont de quoi nous inquiéter.

▸ À défaut de pouvoir le rééduquer, éduquons-nous nous-mêmes pour pouvoir le combattre, lui et son ordre moral. Le thème de cette Journée internationale est donc particulièrement bien choisi cette année : « Non à l'homophobie, oui à l'éducation. »

Nicolas Verdon Source : http://www.lcr-rouge.org/article.php3?id_article=5812



Evolution des perceptions de 2000 à 2006

samedi 25 novembre 2006, par [Philippe Clauzard](#)

La perception des droits des homosexuels progresse dans l'opinion. Six Français sur dix (61%) se disent favorables au droit pour les couples homosexuels de se marier civilement.

Si la société reste majoritairement hostile à l'adoption (55%), l'écart se réduit entre les "pour" et les "contre", selon un sondage Ipsos publié mercredi dans le magazine "Têtu".

C'est sur la question du mariage que les Français se montrent le plus ouverts : 61% se déclarent favorables au mariage civil des couples homosexuels, un chiffre en hausse de quatre points par rapport à mai 2004 et de 13 points par rapport à septembre 2000.

Un gros tiers (37%) des personnes interrogées restent hostiles au mariage homosexuel, un chiffre en léger repli d'un point par rapport à mai 2004.

S'agissant du droit pour les couples homosexuels d'adopter des enfants, 55% des Français s'y disent opposés, contre 44% qui s'y déclarent favorables. Mais, en deux ans, l'écart entre les

"pour" et les "contre" s'est réduit de cinq points, en passant de 16 points (56% contre, 40% pour) en mai 2004 à 11 points aujourd'hui.

Sur le plan politique, les Français attribuent globalement aux personnalités de gauche un discours favorable aux droits des homosexuels et aux personnalités de droite un discours hostile : 51% pensent que la gauche est plus favorable au mariage et à l'adoption, et seuls 2% que la droite est plus favorable à ces deux droits (41% pensent qu'il n'y a pas de différences entre la droite et la gauche sur ces questions et 6% ne se prononcent pas).

Ainsi, sur une liste de 12 candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2007, les socialistes Jack Lang (78%) et Ségolène Royal (66%) arrivent en tête des personnalités les plus favorables à une plus grande égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels dans la société.

Inversement, le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, est perçu par 56% des personnes interrogées comme plutôt hostile à une plus grande égalité des droits.



Rapport de l'Insee : Perception et conséquences des comportements intolérants

Le point sur les discriminations à l'encontre de la personne humaine mercredi 15 août 2007, par [homoedu](#)

► Les chiffres :

► 32% des personnes disent avoir subi des attitudes intolérantes ou discriminatoires (insultes, moqueries, traitements injustes, mises à l'écart ou refus d'un droit), d'après l'enquête "Histoire de vie" réalisée par l'Insee en 2003 auprès de 8400 adultes âgés de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine.

► Motifs des discriminations :

► Dans cette enquête, 13% des discriminations ressenties par les personnes visaient le poids ou la taille, 11% le nom ou le prénom, 9% le look, 8% la façon de parler ou l'accent, 7% la situation professionnelle ou le niveau d'instruction, 6% la région ou le pays d'origine, 6% l'âge, 5% l'état de santé ou le handicap, 4% la situation de famille, 4% le sexe, 4% la couleur de peau, 4% les opinions politiques, syndicales ou religieuses, 3% les caractéristiques des proches, parents, amis, 3% le lieu de vie, 2% l'apparence physique, 2% l'appartenance politique ou syndicale, 1% les traits de caractère, 1% l'orientation sexuelle, 7% d'autres caractéristiques.

► **Nature des discriminations :**

► Dans 57% il s'agissait de moqueries ou d'insultes, dans 17% des traitements injustes, dans 16% d'une mise à l'écart et dans 10% un refus de droit. 83% des faits se sont répétés plusieurs fois et 10% de façon continue.

► **Conséquences :**

► 39% des personnes confrontées à ces comportements intolérants considèrent qu'ils ont eu des conséquences sur leur vie. Il s'agit :

- dans 24% des cas de conséquences immédiates matérielles (refus d'embauche, licenciement ou démission, absence ou retard de promotion, changement de métier ou d'orientation, etc.)
- dans 25% des cas de conséquences immédiates sur le plan de la santé, psychologiques ou relationnelles
- dans 40% des cas les personnes disent s'être repliées sur elles-mêmes.

► **Circonstances :**

► Parmi les discriminations ayant eu des conséquences sur la vie des personnes, 37% se sont déroulées dans le cadre de l'école, au collège ou à l'université, 17% sur le lieu de travail et 12% lors de la recherche d'un emploi, 15% en famille ou dans une relation amoureuse, 7% dans la rue ou avec un commerçant, 4% lors des relations avec une administration, 1% lors de la recherche d'un logement, 1% pour faire partie d'un club.

► **Détails de l'enquête** sur le site de l'Insee "[Perception et conséquences des comportements intolérants](#)" (pdf, 88,4 Ko)

► **Sources et plus d'infos :** <http://www.contrelesdiscriminations.fr/> et www.insee.fr



Une urgence de prévention éducative

Une homophobie primaire et violente persiste en France ! mercredi 28 juin 2006, par [Philippe Clauzard](#)

Une homophobie primaire et violente persiste en France, alimentée, paradoxalement, par l'acceptation croissante de l'homosexualité, selon SOS homophobie, qui présente son 10ème rapport annuel.

► Faute de statistiques policières : "Ce rapport, c'est aujourd'hui le seul outil qui existe en France pour une analyse quantitative et qualitative de l'homophobie" affirme Julien Lemonnier, l'un des rédacteurs du rapport. Regrettable constat !

► Ce document s'appuie essentiellement sur les 1.212 témoignages reçus en 2005 par l'association, par téléphone, internet ou courrier. "Depuis 10 ans, on a bien sûr constaté une visibilité et une acceptation accrues dans la société et dans les médias. Mais "les agressions restent à un niveau très élevé", soit 11% des témoignages recueillis peut-on souligner.

► "Le début 2006, en particulier le mois d'avril, a été marqué par des agressions très violentes et médiatisées", rappelle Julien Lemonnier, citant l'agression de deux jeunes hommes qui s'embrassaient sous un abribus à Orléans.

► Selon SOS homophobie, "le travail et la famille sont les principaux lieux d'expression de l'homophobie", avec respectivement 21% et 10% des témoignages. "C'est juste une homophobie qui ne dit pas son nom. On ne va jamais être licencié ni mis au placard pour cause d'homosexualité, donc elle est toujours déguisée", ce qui la rend "extrêmement difficile à prouver" explique Marion Le Moine, autre rédactrice du rapport de l'association.

► En outre, l'association s'alarme de "la très importante progression des témoignages "mal de vivre"", qui représentent "8% du total, le double de l'année dernière".

► Il apparaît clairement que le débat actuel sur la thématique du droit au mariage et du droit à la parentalité ne doit occulter les faits et propos homophobes : ". "Il ne faut pas oublier qu'une homophobie beaucoup plus primaire existe encore et continue à faire rage", d'après le Président de SOS homophobie Flannan Obé. Mais l'optimisme demeure, "C'est une phase de transition (...) On est à une période charnière, où les gens se montrent de plus en plus", a-t-il ajouté. "De la base jusqu'aux élites, les homophobes qui l'étaient de façon un peu latente et qui n'avaient pas besoin de l'exprimer plus que ça puisque la société l'était suffisamment, se sentent d'un coup presque menacés".

► Reste qu'un certain nombre de personnes (ou un nombre certain ?) se sentent obligées de rétablir un hétérocentrisme, c'est-à-dire la prédominance de l'hétérosexualité sur l'homosexualité, car, in fine, il n'est pas clairement normal, pour ces tenants hétérosexistes, d'être homosexuel. Une tolérance suffit. "A la limite si on n'existait pas, ce serait mieux", estime le président de SOS homophobie. Du coup, nous comprenons les résistances des milieux éducatifs à suivre les prescriptions favorables à l'évocation de l'homosexualité/homophobies, à évoquer ce "douloureux problème" de l'hétérocentrisme dans les cours d'enseignement.

Citations extraites du Quotidien de Têtu, d'après la Conférence de Presse de SOS Homophobie, en mai 2006.



Une année contre les discriminations homophobes, quels résultats ?

Bilan d'année 2007 d'actions contre les discriminations homophobes

samedi 5 janvier 2008, par [Philippe Clauzard](#)

A l'aube de la nouvelle année 2008, avec la présentation de nos vœux à nos lecteurs internautes, voici un petit bilan d'étapes des actions destinées au monde scolaire... que nous vous invitons à compléter, car pour l'heure certes pas exhaustif. Vous souhaitant une heureuse année d'initiatives et de projets pour lutter contre l'homophobie et le sexisme avec tous les possibles que nous pouvons inventer ensemble.

► La lutte contre l'homophobie était en 2007 l'un des thèmes de l'année européenne de l'égalité des chances en France, clôturée lundi à Paris : si des associations ont porté des projets de sensibilisation, elles se sont aussi heurtées à des fins de non recevoir dans l'Education, nous rappelle une dépêche de l'AFP, ce mois-ci.

► L'Autre Cercle, association des "managers gays" de lutte contre les discriminations sexuelles au travail, souligne les "échecs" de ses tentatives de formation, tout particulièrement dans les instituts de formation des enseignants alors que, Catherine Tripon, présidente de l'Autre Cercle, souligne "que tout le monde s'accorde sur la nécessité de commencer la sensibilisation à l'école". Rappelons en effet qu'en moyenne, les jeunes homosexuels se suicident 7 fois plus que les hétérosexuels. Les 61 IUFM de France "ont été contactés et aucun ne nous a répondu. Après des centaines de relances téléphoniques, on a fini par avoir... 5 réponses" qu'on peut résumer ainsi : "on peut le faire nous mêmes, on le fait déjà ou ce n'est pas nécessaire" explique Mme Tripon à l'AFP.

► D'autres associations participent également à des oeuvres de formation auprès des jeunes et des enseignants, mais la difficulté réside dans le manque de confiance accordée par les chefs d'établissement à des associations méconnues, la crainte des réactions parentales et l'idée qu'il est parfois préférable de traiter cette question en "interne". Toutefois, il est clair qu'il convient encore et encore de gagner la confiance des décideurs éducatifs en faisant mieux connaître le sérieux des intervenants, [notre répertoire des associations intervenant en milieu scolaire](#) a cet objectif.

► N'oublions pas néanmoins les initiatives de professeurs, les opérations menées dans des établissements scolaires. Citons pour exemple l'article sur une intervention de classe de [l'association Contact à Aubervilliers](#) et celui qui relate [une semaine sur les discriminations à Auch](#).

► Plus celles que nous avons oubliées et toutes celles discrètes... que vous pouvez nous faire connaître en cliquant ci-dessous sur répondre à l'article... Merci.

